



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15/09/2021

SECURITE DES AGENTS DES ROUTES : JEAN-BAPTISTE DJEBBARI RELANCE LA CAMPAGNE « À VOUS AUSSI D'ECARTER LE DANGER »

Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports, annonce aujourd'hui la relance de la campagne de prévention « Sécurité des agents des routes : À vous aussi d'écarter le danger ». Alors que le Code de la route fête cette année ses 100 ans d'existence, le ministère chargé des Transports appelle les usagers de la route, automobilistes et chauffeurs de poids lourds, à une prise de conscience accrue et à un comportement adapté pour protéger la vie des femmes et des hommes qui travaillent quotidiennement au bord des routes.

9 000 agents travaillent quotidiennement sur les réseaux routier et autoroutier de l'État. Ils y réalisent près de 800 000 interventions par an pour baliser les chantiers, entretenir le réseau, sécuriser des zones d'incidents ou assurer la viabilité hivernale.

Entre 2014 et 2020, les accidents sur zones de chantier ou d'intervention ont augmenté de 8 % sur le réseau routier national. Sur ces sept années, on déplore :

- 207 blessés et 5 tués parmi les agents des routes ;
- 491 blessés et 20 tués parmi les usagers ;

Depuis 2017, ce sont près de 5 accidents par semaine qui sont comptabilisés sur l'ensemble du réseau routier national. Ces accidents sont presque toujours dus à des comportements inadaptés de la part des usagers de la route et, en premier lieu, à un défaut d'attention.

En agissant sur les comportements, il est possible de réduire significativement le nombre d'accidents. Chaque usager de la route, automobiliste, motard et chauffeur poids lourd, doit être sensibilisé pour protéger la vie des femmes et des hommes qui travaillent au bord des routes. 6 bons comportements sont à respecter :

En conduisant, être attentif en toutes circonstances :

- Ne pas se laisser distraire par son téléphone ;
- Faire des pauses régulièrement ;
- Respecter les distances de sécurité.

A l'approche d'un chantier ou d'une zone d'intervention :

- Diminuer sa vitesse.
- Augmenter les distances de sécurité ;
- Si possible, changer de voie à proximité d'une zone d'intervention.

La campagne de prévention « Sécurité des agents des routes : à vous aussi d'écartier le danger », ayant pour but de sensibiliser et de responsabiliser les usagers à la sécurité sur les zones de chantier et d'intervention, comprend plusieurs volets pour changer les comportements :

- Un film 360° immersif pour que les usagers vivent, en réalité virtuelle, le quotidien des agents, et ressentent physiquement les risques que nous prenons, pour eux et pour nous-même, lorsque nous les croisons ([retrouver la vidéo](#)) ;
- Un making off de la campagne vidéo réalisé avec les agents figurants des directions interdépartementales des routes retranscrit leurs témoignages au quotidien ([retrouver la vidéo](#)) ;
- Un spot radio diffusé, du 15 au 29 septembre 2021, sur 12 stations locales et nationales, aux « pics » d'audience des usagers de la route ;
- Une campagne digitale, diffusée notamment sur les réseaux sociaux, du 15 septembre au 6 octobre 2021 ;
- Des bannières diffusées sur des sites Internet permettant de toucher les usagers de la route en amont et pendant leur mobilité ;
- Un publireportage mis à destination des professionnels et du grand public ;
- Des flyers en 12 langues afin de toucher les usagers étrangers.

Plus d'informations sur le site : securitedesagentsdesroutes.gouv.fr

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

Contacts presse

**Service presse de Jean-Baptiste Djebbari,
ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique,
chargé des Transports**

Tél : 01 40 41 77 57

Mél : secretariat.beyret@transports.gouv.fr